

Les femmes dans la société française 16-18e siècle

Élizabeth Liris



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/2016>

DOI : 10.4000/ahrf.2016

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2005

Pagination : 181-183

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Élizabeth Liris, « Les femmes dans la société française 16-18e siècle », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 340 | avril-juin 2005, mis en ligne le 20 avril 2006, consulté le 22 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2016> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.2016>

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2022.

Tous droits réservés

Les femmes dans la société française 16-18e siècle

Élizabeth Liris

RÉFÉRENCE

Dominique GODINEAU, *Les femmes dans la société française 16-18e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, 253 p, ISBN 2-200-26109-8.

- 1 C'est avec une volonté d'élaborer une synthèse, au-delà des silences obligés, et dans la perspective de ses précédents travaux que l'auteur des *Citoyennes Tricoteuses* à partir d'une argumentation pertinente et de nombreux exemples, étudie, dans la longue durée, la place et le rôle des femmes à l'intérieur de la société, dans leur unité et leur diversité, leur exclusion et leur dévalorisation, construite depuis des siècles, mais aussi dans leurs actions et leurs réactions du XVIe au XVIIIe siècle.
- 2 Dans une première partie, les « images et la vie quotidienne des femmes » s'inscrivent dans la société inégalitaire et peu mobile de l'Ancien Régime au sein de pratiques codifiées et à partir du discours convenu des hommes au pouvoir, image de la soumission, de la dévalorisation justifiée de la femme, qualifiée de « beste imparfaite sans foi, sans crainte, sans constance » ! Dès l'enfance, dans sa famille puis en tant qu'épouse et que mère, la femme se doit d'être une éternelle mineure, la théorisation de son infériorité physique et biologique justifiant sa situation de dominée. Seules les veuves un peu argentées échappent à ce mépris.
- 3 Pourtant, grâce à une étude précise et détaillée, Dominique Godineau, dans la lignée des travaux de J.-L. Flandrin, de F. Lebrun et d'A. Farge, montre la participation des femmes dans le monde du travail, aussi bien dans les campagnes, où elles peuvent être amenées à diriger une exploitation que dans les villes comme domestiques, mais aussi comme ouvrières, s'inscrivant alors dans le monde des affaires comme le montre l'exemple des Malouines (p. 55). Mais elles évoluent également dans le monde de la fabrique, des corporations ou de la boutique où elles constituent une main d'œuvre bon marché et

docile. Le livre montre bien cet aspect important du travail des femmes à l'époque moderne, alors que l'historiographie traditionnelle a tendance à ne le prendre vraiment en compte qu'avec la naissance de la révolution industrielle du XIXe siècle. Femmes publiques aussi, dans le cadre de la prostitution, interdite, mais tolérée, on les retrouve enfin, de façon très présente, dans les séditions, les émeutes et lors des rassemblements. On les voit donc à la fois victimes, mais aussi actrices de la violence, combattant comme « émeutières » pour « défendre la communauté » (pp. 76-78).

- 4 La deuxième partie s'attache aux « domaines interdits », à savoir la politique, la religion et l'instruction. Exclues du pouvoir politique qui reste le domaine réservé des hommes, leur statut est confirmé depuis le XVe siècle avec la loi salique, comme le soulignent les travaux de F. Cosandey; une femme peut cependant devenir la « reine souveraine et sujette » avec un statut juridique très strict et même assurer la Régence où elle se trouve alors dans une posture « entre légitimité et coup de force ». Les régentes, comme les « dames de cour et princesses » qu'une trop longue tradition historiographique a copieusement malmenées, apparaissent ici dans une sorte de spécificité française, dégagée de façon intéressante. Quant aux ligueuses, frondeuses ou amazones, l'auteur les trouve, à partir du XVIe siècle, en armes, au cœur des luttes du temps, devenant, parfois, de véritables chefs militaires et des figures incontournables de la résistance, représentant 8% des Camisards dans les Cévennes; en ce sens Marie Durand devient une sorte de figure emblématique (pp. 102-105). Engagées dans la rupture que constitue la Réforme, les femmes huguenotes ne manquent pas de « prendre la parole et tenir tête aux hommes » même si leur statut ne se trouve pas remis en cause au sein de certains récits elles deviennent des figures respectables, tandis que les protestants mettent l'accent sur la nécessité d'instruire les femmes. Les catholiques et les jansénistes elles aussi mènent des combats courageux avec Port-Royal, de même que les carmélites, ce qui ne manque pas de heurter les autorités, mais à partir de la bulle de 1612, elles obtiennent le droit d'exercer des fonctions d'enseignement à l'intérieur de l'espace clos de leur congrégation. Poullain de la Barre, en publiant « De l'Égalité » estime qu'il existe la même capacité de raisonner pour les femmes que pour les hommes et met l'accent sur l'égalité, en affirmant que la différence des sexes ne s'explique que par la volonté de domination des hommes et par les effets pervers de l'éducation et de leur dépendance constante vis-à-vis des hommes. Mais en contre-point, en participant au courant du mysticisme de la Contre-Réforme, elles ne tardent pas à être victimes de l'accusation de sorcellerie. Dans les premières années du XVIIIe siècle, si une petite élite de femmes de lettres participe au monde des salons, les hommes ne manquent pas de se moquer de la préciosité, et les femmes demeurent exclues de la République des lettres, admises avec une réticence extrême à l'Académie française; elles n'en publient pas moins, comme Gabrielle Suchon un traité de la morale et de la politique réclamant l'égalité et l'accès au savoir pour les femmes, ou des poèmes et des romans voire des contes de fées. De toute façon, une évolution se dessine dans la pensée comme dans les faits, même si elle ne concerne qu'une minorité.
- 5 Avec le siècle des Lumières et de la Révolution, qui constitue la dernière partie, l'auteur montre des femmes « emportées par le tourbillon révolutionnaire, manifestant, pétitionnant se battant pour ou contre le nouveau régime. Il s'agit alors désormais pour les femmes de « construire un nouveau monde », avec d'autres représentations témoignant de réalités différentes, en particulier sur la nature même des femmes. Les hommes des Lumières voient en elles une partie de « l'espèce humaine commune » et, raisonnant souvent en termes de complémentarité, ils ne continuent pas moins à

affirmer leur infériorité physique et intellectuelle, ne manquent pas de valoriser leurs fonctions de reproductrices dociles, un peu fragiles, mais en contre-point on commence à s'interroger sur leur besoin d'instruction, Condorcet appuyant cette exigence. Bien que encore mystérieuse, la femme cesse d'être plus ou moins diabolisée pour devenir un individu pouvant être doué de raison, tandis que les plus hardis se hasardent à penser en termes d'égalité et de complémentarité alors que, dans le même temps, la pratique religieuse résiste mieux chez les femmes que chez les hommes. Au cours de la Révolution française, « les femmes ne sont pas absentes. Elles font leur apprentissage politique, émettent leurs opinions, concourent aux événements, interviennent dans les conflits... ». Participant, parfois en armes, aux émeutes et aux insurrections révolutionnaires, soit spontanées, soit dirigées, elles marquent leur présence sur la scène politique, dans les sociétés populaires - créant des sociétés de femmes, au moins jusqu'en octobre 1793 - parmi les groupes de pétitionnaires et dans les clubs. Le nombre de femmes arrêtées ou emprisonnées en tant que « suspects » montre l'importance de leur engagement. Quant à Olympe de Gouges, en proclamant les droits de la femme, elle pose des questions auxquelles la Révolution ne s'est pas trouvée en mesure de répondre, mais qui participent aux luttes à venir, tandis que leur statut civil, pour un temps, s'améliore et que la décennie révolutionnaire leur donne beaucoup plus largement accès à l'instruction, comme en témoignent les travaux du Comité d'Instruction publique, et que leur rôle dans l'éducation des enfants en tant que futurs citoyens ne cesse d'être valorisé. « Citoyennes ou ilotes » ? En dépit de leurs prises de parole, de leur présence active dans la sphère du politique, de leur présence symbolique dans les fêtes, elles n'acquièrent toujours pas le droit d'être électrices et éligibles, cependant les questions sont posées, elles obtiennent l'instauration du divorce et un accès plus élargi à l'instruction. On peut donc dire que les questions essentielles sont posées et que s'amorcent les principaux combats qui, bien souvent, restent encore à mener.

- 6 L'ouvrage de Dominique Godineau, par ses approches plurielles et ses regards croisés, étayés par une riche documentation et un solide argumentaire, propose une synthèse utile que l'on peut compléter par les travaux de Jacques André et d'Anne Verjus.